

– la maison du sport européen –

## Tweets du mois

### ENGSO

@ENGSOsport 24 February

Save the date for the 25th ENGSO General Assembly that will take place in Paris, France, on 9-10 June

### Tibor Navracsics

@TNavracsicsEU 15 February

Good discussion with #IOC President Thomas Bach on fight against #doping & role of #sport in integrating #refugees in communities @iocmedia

### EUSport

@EuSport 2 February

This year is the 30th anniversary of #ErasmusPlus. We are proud that #sport is a part of this great programme! <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus->

## Table des matières

Editorial 2

---

### UNION EUROPEENNE ET SPORT

---

La présidence maltaise du Conseil parvient à un accord avec le Parlement européen sur la portabilité des contenus numériques 3

ECHA publie son rapport sur les risques de santé liés à l'utilisation de gazon synthétique 4

Le second Forum International pour l'Intégrité du Sport s'est tenu à Lausanne 5

ITU et FEI signent un protocole d'entente avec des organisateurs d'évènements commerciaux 5

---

### FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

---

La Commission européenne publie une consultation sur le programme Erasmus+ 6

Corps européen de solidarité : publication de la position du Conseil et d'une consultation publique 7

---

### INFORMATIONS INTERNES

---

COE : Festival Olympique d'hiver de la Jeunesse Européenne 2017 à Erzurum 8

---

### LE COIN DES PARTENAIRES

---

Lancement du projet Sport Parks Inspired by the Olympics 9

Lancement du projet ASPIRE sur l'inclusion sociale des réfugiés 10

---

### LE MOIS PROCHAIN

---

Dates importantes en mars 11

## EDITORIAL

Chers lecteurs,

La question de l'intégrité du sport demeure majeure dans le monde sportif actuel. C'est pourquoi il était très important que le CIO prenne l'initiative de mettre ce sujet à l'ordre du jour, en organisant le second Forum International l'Intégrité du Sport (IFSI), à Lausanne, le 15 février dernier. Le commissaire pour le sport, Tibor Navracsics, a pris part à l'évènement, rappelant l'importance de ces problématiques pour le futur du sport en Europe et dans le monde.

Un autre développement positif vient de l'annonce, par le CIO, de modifications dans les contrats des villes hôtes pour les Jeux Olympiques de 2024 dont l'inclusion d'une référence aux principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP). Ces changements visent à assurer la protection des droits de l'Homme ainsi que l'élimination de toute forme de discrimination mais aussi la mise en œuvre de système de lutte contre la fraude et la corruption ou encore la contribution au développement durable. Tous ces amendements montrent que le CIO a pris en compte les critiques formulées par les organisations membres de la société civile pour garantir une bonne mise en œuvre de l'Agenda 2020 et assurer le futur des Jeux Olympiques.

Le compte à rebours pour la date limite des applications pour le programme 2017 d'Erasmus+ a débuté et le bureau des COE auprès de l'UE espère qu'un plus grand nombre de fédérations sportives et de clubs auront l'occasion d'être financés. Notre évaluation de l'appel d'offres 2016 indique qu'une fois encore une part limitée des bénéficiaires du programme Erasmus+ Sport sont directement liés au sport organisé (moins de 30%). Cependant, l'opportunité représentée par la mise en place des petits projets ainsi que la simplification des mesures financières nous rendent confiant quant à l'attrait du programme pour les acteurs du mouvement sportif.

Les 8 et 9 mars prochain, la Commission européenne organise son Forum du Sport européen annuel, à Malte. A cette occasion, le bureau des COE auprès de l'UE présentera le projet SIGGS sur la bonne gouvernance. De plus, le président intérimaire Janez Kocijancic est invité à donner un discours d'introduction avant de prendre part à une discussion sur la bonne gouvernance.

Enfin, il est important pour moi de mentionner que le monde du sport n'est aujourd'hui pas le seul à affronter des défis majeurs. L'Union européenne connaît elle aussi une période de troubles et les 5 scénarios potentiels pour l'UE, publié cette semaine par le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, illustre la diversité des opinions et l'ampleur des défis à relever pour l'UE.

En vous souhaitant une très bonne lecture



Folker Hellmund

Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

## UNION EUROPEENNE ET SPORT

### La présidence maltaise du Conseil parvient à un accord avec le Parlement européen sur la portabilité des contenus numériques

Le 7 février 2017, la présidence maltaise du Conseil a trouvé un accord provisoire avec les représentants du Parlement européen sur la suppression des barrières pour la portabilité transfrontalière des contenus en ligne, dans le cadre du marché intérieur.

La proposition de « *régulation visant à assurer la portabilité transfrontière des services de contenu en ligne dans le marché intérieur* » est l'une des initiatives contenues dans le Marché Unique Numérique (DSM), l'une des priorités actuelle de la Commission. Son objectif est de « *permettre aux consommateurs ayant souscrits ou acheté un contenu en ligne dans leur pays d'origine d'y accéder en cas de résidence temporaire dans un autre état membres de l'UE* ».

Comme d'autres initiatives du DSM, par exemple la réforme du droit d'auteur, la portabilité transfrontalière des contenus peut avoir un impact potentiellement négatif sur le système de licence territorial commun aux droits de diffusion sportifs. La vérification du pays de résidence et une claire définition de la notion de « *résidence temporaire* » sont des aspects majeurs de la régulation.

Cet accord s'appliquera aux diffuseurs de contenus payants, tandis que les diffuseurs gratuits, comme les diffuseurs publics, auront la possibilité de se soumettre ou non à la régulation. Les vérifications du pays d'origine pourront s'effectuer sur la base d'informations comme le mode de paiement, l'existence d'un contrat internet ou téléphonique et d'une vérification de l'adresse IP de la personne. Les diffuseurs pourront utiliser jusqu'à deux des outils mentionnés ci-dessus. L'accord ne propose cependant aucune définition de la notion de « *résidence temporaire* ».

L'accord doit maintenant être confirmé de manière formelle par le Conseil et le Parlement européen. Une fois adoptée, la régulation entrera en vigueur au début de l'année 2018, l'accord prévoyant une période de 9 mois de préparation à la mise en œuvre.

#### PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse du Conseil](#)

[Communiqué de presse de la Commission](#)

## ECHA publie son rapport sur les risques de santé liés à l'utilisation de gazon synthétique

Ces derniers mois, les institutions européennes ont donné une attention grandissante aux problématiques des risques de santé liés à l'utilisation de gazon artificiel dans les infrastructures sportives. Cet intérêt a débuté en juin 2016, lorsque la Commission a chargé l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) d'enquêter sur les granulats de caoutchouc utilisés sur les terrains artificiels avec comme objectif de définir l'existence de risques pour la santé des athlètes. Publié le 28 février, le rapport d'ECHA va servir de base de travail à la Commission afin de décider des futures actions à conduire.

Dans son rapport, ECHA explique qu'en se basant sur les informations actuellement disponible, il n'y a « *que très peu de préoccupations* » quant à l'utilisation des granulats de caoutchouc tout en suggérant de prendre les mesures suivantes :

- Modifier la réglementation REACH pour s'assurer de la qualité des granulats de caoutchouc ;
- Mesurer la qualité des terrains actuellement existants et rendre les informations publiques ;
- Travailler avec des producteurs ayant des informations claires sur leurs produits ;
- Assurer une bonne ventilation des terrains en salle.

Les premières discussions sur la pratique du sport sur des surfaces artificielles ont fait suite à un mauvais ressenti des athlètes quant à la surface. En effet, plusieurs études ont démontré que les sportifs ne voyaient pas d'un bon œil la pratique du sport sur des gazons artificiels qui, selon eux, les exposent de manière plus importante aux

blessures bien que cela n'est encore jamais été scientifiquement confirmé à ce jour.

Aujourd'hui, c'est la question de l'utilisation des granulats de caoutchouc qui est central dans les discussions au niveau européen. Plusieurs recherches sur le sujet ont été lancées, notamment aux USA, soulignant le manque de données pour une analyse fiable. En Europe c'est aux Pays-Bas que les principales discussions se déroulent suite à deux documentaires diffusés par des médias nationaux conduisant l'organisation hollandaise pour la santé publique et l'environnement à réviser ses lignes directrices sur le sujet en décembre 2016.

Un dernier aspect à mentionner est la différence entre le gazon artificiel en intérieur et en extérieur. Une étude finlandaise de 2015 a démontré que les gazons artificiels en intérieur pouvaient causer des problèmes respiratoires mais aussi des yeux ou de la peau. Ces résultats ont également été soulignés dans le rapport ECHA.

Le bureau des COE auprès de l'UE suivra de près les prochains développements sur le sujet. Plus d'informations sur les différentes études peuvent être trouvées par les partenaires du bureau sur la plateforme intranet.

### PLUS D'INFORMATIONS

[ECHA information on artificial turf evaluation](#)  
[ECHA News: Recycled Rubber evaluation EPA \(US\): Federal Research Action Plan Status Report](#)

## Le second Forum International pour l'Intégrité du Sport s'est tenu à Lausanne

– la maison du sport européen –

Le 15 février dernier, le second Forum International pour l'Intégrité du Sport (IFSI) a été organisé à l'initiative du Comité Olympique International (CIO). Le Forum s'est tenu au Musée Olympique de Lausanne, en réunissant près de 180 participants venant du mouvement olympique (dont le bureau des COE auprès de l'UE), des gouvernements, de l'UE, du Conseil de l'Europe, d'INTERPOL, des nations unies et différents experts. L'objectif majeur du Forum était de discuter des récents développements sur le sujet et de renforcer la coopération et la coordination, afin de sauvegarder l'intégrité du sport et des compétitions sportives.

C'est le Dr. Thomas Bach, président du CIO, qui a ouvert le Forum en mettant en lumière les récentes activités du CIO concernant l'intégrité dont l'Agenda Olympique 2020, le système d'informations sur les paris et l'intégrité (IBIS) ou le programme en ligne pour les athlètes et les officiels sur l'intégrité. Il a spécialement mis en avant le fait que « *le mouvement sportif avait une responsabilité particulière dans les discussions sur l'intégrité car, par définition, toute les organisations sportives soutiennent les valeurs d'excellence, de fair-play et de respect* ». Il a par la suite fait référence au Forum comme « *une plateforme unique permettant de renforcer la coopération avec les autres acteurs* » insistant sur le fait que « *c'est uniquement par la discussion et la collaboration que cette lutte peut être effective* ».

Suite à ce discours, le reste de la journée a été divisé en deux panels de haut-niveau. Le premier s'est attaqué à la lutte contre la manipulation des compétitions sportives mentionnant plusieurs actions futures visant à renforcer la prévention dans ce domaine. Le Commissaire pour le Sport, Tibor Navracsics, est intervenu pour notamment

souligner le besoin de restaurer la crédibilité du sport auprès du grand public avant de rappeler que l'UE était prête à supporter les activités du CIO. Il a également rappelé les activités de l'UE dans la lutte contre la manipulation des compétitions sportives en insistant sur la volonté de trouver une solution sur la question de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives. Il a finalement rappelé le travail de prévention et d'éducation que l'UE joue à travers le programme de financement Erasmus+ Sport, programme ayant notamment été utilisé pour le projet SIGGS du bureau des COE auprès de l'UE ou le projet KCOOS impliquant le CIO.

Le Forum s'est conclu par la publication d'une déclaration ayant pour objectif de renforcer la coopération et la coordination entre les différents acteurs afin de protéger la crédibilité des compétitions sportives, en particulier la lutte contre la manipulation des compétitions sportives et la corruption dans le sport. Une des annonces fortes ayant été la mise en œuvre d'une unité du mouvement olympique sur la prévention et la manipulation des compétitions sportives.

Ce Forum a aussi permis au président Bach et au commissaire Navracsics d'avoir une discussion bilatérale sur des sujets comme la lutte contre le dopage, la manipulation des compétitions sportives ou le rôle du sport dans l'intégration des réfugiés. Ces deux sujets revêtent un véritable intérêt pour le Commissaire et seront au programme du Forum du Sport à Malte.

## PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse du CIO  
Déclaration \(15 Février 2017\)](#)

## ITU et FEI signent un protocole d'entente avec des organisateurs d'évènements commerciaux

– la maison du sport européen –

Fin janvier 2017, la Fédération Internationale de Triathlon (ITU) et la Fédération Internationale d'équitation (FEI) ont toutes deux signé un protocole d'entente (MoU) avec des entités commerciales organisant des événements dans leur sport respectif (Ironman et Global Champions League (GCL)).

L'accord entre FEI et GCL inclut la reconnaissance des règles GCL, après qu'elles aient été mises en conformité avec les règles FEI. Ce protocole fait suite à une plainte d'officiels de GCL et de FEI, devant l'autorité de la Concurrence belge, contestant les sanctions infligées pour avoir officié durant un événement GCL. La plainte a été retiré depuis comme l'a indiqué le président de la FEI, Ingmar De Vos « *Le nouveau MoU [...] signifie la fin de la bataille judiciaire entre les deux parties [...] La FEI a toujours cru à une possibilité de coexistence pacifique entre ses épreuves et la GLC et nous pouvons maintenant tourner la page et regarder vers le futur* ».

L'accord entre ITU et IRONMAN, l'entreprise responsable de l'organisation des Ironman World Series, se concentre sur le rapprochement des réglementations, une plus grande coopération sur les

questions de dopage, les relations avec les fédérations nationales, les sanctions et des initiatives marketing pour faire évoluer le sport. Le MoU met fin aux disputes concernant les règles générales et la mise en œuvre de la lutte contre le dopage qui duraient depuis plusieurs années.

Ces deux accords illustrent parfaitement la capacité des fédérations sportives à trouver des accords avec des acteurs commerciaux, tout en préservant l'unité de leur sport, leur autorité à réguler ce sport et à conserver des standards élevés de sécurité et de lutte contre le dopage.

Ces exemples illustrent la manière dont les conflits peuvent être potentiellement résolus sans se lancer dans de longues procédures face aux autorités de concurrence et permettent de voir les discussions actuelles avec la Commission européenne sous un angle plus positif.

---

#### PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse ITU \(30/01/2017\)](#)

[Communiqué de presse FEI \(26/01/2017\)](#)

---

## FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

---

### La Commission européenne publie une consultation sur le programme Erasmus+

---

Le 28 février 2017, la Commission européenne a publié une consultation publique concernant l'évaluation de mi-parcours du programme Erasmus+, qui inclut la ligne budgétaire liée au sport.

Cette consultation vise à réunir les commentaires des différentes parties prenantes et du grand public quant au programme Erasmus+. L'objectif de cette consultation étant également de s'assurer de la cohérence du programme et de sa valeur

ajoutée pour les participants dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du secteur du sport. La consultation vise en priorité les personnes/ organisations n'ayant pas encore participé à une activité liée à cette évaluation.

La consultation s'intéresse également aux programmes précédents Erasmus+ (Jeunesse en action, Erasmus Mundus...) et contient certaines questions liées au successeur potentiel du programme Erasmus+ en 2020.

– la maison du sport européen –

Les résultats de la consultation seront associés aux autres données recueillies afin de finaliser l'évaluation indépendante du programme Erasmus+. La consultation est ouverte jusqu'au 31 2017.

---

## PLUS D'INFORMATIONS

[Consultation publique](#)

## Corps européen de solidarité : publication de la position du Conseil et d'une consultation publique

---

Le 17 février, le Conseil Éducation, Jeunesse, Culture et Sport a adopté des conclusions sur « *investir dans la jeunesse en Europe* », mettant l'accent sur le Corps européen de solidarité (ESC). ESC est une nouvelle initiative, annoncé par le président de la Commission Jean-Claude Juncker dans son discours sur l'état de l'union en septembre dernier.

Le corps européen de solidarité permettra à davantage de jeunes de prendre part à un vaste éventail d'activités de solidarité, en exerçant une activité de volontariat ou en trouvant un emploi, un stage ou un apprentissage à l'appui d'une organisation non gouvernementale (ONG), d'une autorité locale ou d'une entreprise privée travaillant à résoudre des situations difficiles au sein de l'Union européenne

Financé par la Commission européenne, ce programme permettra à des organisations travaillant dans des activités solidaires de recruter des jeunes européens – 18 à 30 ans- dans deux types de placements :

- Placement de volontariat;
- Placement professionnel

La question majeure liée à cette nouvelle initiative est celle du financement puisque la Commission a annoncé que le programme entrerait en œuvre de manière graduelle. Dans sa première phase, son financement proviendra de programmes déjà existant dont Erasmus+. La seconde phase, après mai 2017, s'ouvrira par une proposition de la Commission sur la création d'une base juridique légale financée par une ligne budgétaire séparée.

L'ESC va également utiliser les structures existantes, dont le Service Volontaire Européen ce qui crée certaines inquiétudes concernant l'utilisation par l'ESC de ressources originellement dévolues à d'autres programmes.

En octobre 2016, le Parlement européen avait déjà adopté une résolution sur le Service Volontaire Européen dans laquelle il questionnait la valeur ajoutée de l'ESC. Le Parlement réclamait l'implication des organisations d'accueils dans le développement de l'initiative indiquant que le programme ne devait pas affecter les budgets affectés aux autres programmes.

Le Conseil a réitéré son appel à la Commission à clarifier le financement et la mise en œuvre du programme tout en demandant « *une législation appropriée* » pour le premier semestre de 2017, « *pour éviter les effets indésirables sur le marché du travail* ».

Afin de préparer cette proposition législative, la Commission a lancé le 6 février une consultation publique qui se terminera le 2 avril. Les questions ciblent aussi bien les participants que les organisations en mettant en avant les défis potentiels du programme.

---

## PLUS D'INFORMATIONS

[Consultation publique](#)

[Conclusion du Conseil](#)

[Site internet](#)

## INFORMATIONS INTERNES

### COE : Festival Olympique d'hiver de la Jeunesse Européenne 2017 à Erzurum

Du 12 au 17 février 2017, la ville turque d'Erzurum a accueilli la 13<sup>ème</sup> édition du Festival Olympique d'hiver de la Jeunesse Européenne (FOJE). Le FOJE est une compétition organisée tous les deux ans par les Comités Olympiques Européens, avec des éditions d'été et d'hiver pour des athlètes entre 14 et 18 ans.

Les sports d'hivers les plus populaires y sont représentés tels que le ski alpin, le snowboard, le biathlon, le ski de fond, le saut à ski, le patinage mais aussi des sports collectifs comme le curling et le hockey sur glace. 650 athlètes de 34 pays ont finalement participé à l'édition 2017.



Le secrétaire général des COE, Raffaele Pagnozzi, a remercié les organisateurs, confiant que le village des athlètes respectait les standards des Jeux Olympiques d'hiver.



Durant la cérémonie de clôture, Janez Kocijančič, président en exercice des COE a également salué la parfaite organisation de l'évènement tandis que le président du Comité Olympique Turc (TOC) Uğur Erdener a souligné le succès du festival pour la Turquie et les jeunes athlètes.

La prochaine édition se déroulera cet été à Győr, en Hongrie, du 23 au 30 juillet 2017. Cette édition étant financièrement soutenue par l'UE au travers du programme Erasmus+ Sport.

#### PLUS D'INFORMATIONS

[Site internet des COE](#)

[Site internet du FOJE Erzurum](#)

## LE COIN DES PARTENAIRES

### Lancement du projet européen « Sport Parks Inspired by the Olympics »



– la maison du sport européen –

Des représentants des CNOs de République Tchèque, d'Autriche, de Belgique, de Croatie, de Finlande, de France, d'Italie et des Pays-Bas se sont retrouvés, avec les représentants des autorités régionales de Bohême du Sud, à Prague du 31 janvier et 2 février pour le lancement du projet "*Sport Parks Inspired by the Olympics*".

Conduit par le Comité Olympique Tchèque, ce projet de deux ans est cofinancé par l'UE via le programme Erasmus+ Sport, tout en ayant reçu un soutien appuyé du CIO. Son objectif étant d'utiliser le potentiel des Jeux Olympiques pour rapprocher le sport de la population et promouvoir les valeurs olympiques.

Le projet espère réaliser cela en fournissant aux CNOs des lignes directrices sur l'organisation d'événements dédiés au sport pour tous durant les Jeux Olympiques. Le projet vise ainsi à contribuer de manière concrète à la mise en œuvre des recommandations sur la promotion d'HEPA et à la mise en œuvre de l'Agenda 2020.

Le projet se base sur le concept de Parc Olympique développé par le CNO Tchèque. La première édition, qui s'est tenue à Prague durant les Jeux de Sotchi 2014, avait attiré 400 000 visiteurs.

Deux ans plus tard, durant les Jeux de Rio, plus d'1 million de visiteurs ont pu apprécier les différentes activités sportives et culturelles organisées dans les 4 parcs du pays.

Les visiteurs, majoritairement des enfants et des jeunes, ont également eu la chance de rencontrer d'anciens olympiens.

Un des objectifs du projet est d'utiliser ce concept et de le développer dans un manuel complet offrant aux organisateurs les outils pour la préparation, l'organisation, l'évaluation et la durabilité de leur parc.

Les organisations partenaires doivent amener au projet leur expérience dans l'organisation d'événements pour le sport pour tous. Ils partageront, notamment, leur savoir-faire concernant la coopération avec les municipalités, les gouvernements locaux et les clubs sportifs ou encore le management des volontaires.



Des recommandations et lignes directrices seront testées durant plusieurs événements organisés majoritairement durant les Jeux d'hiver de 2018. La version finale du manuel sera présentée à l'automne 2018.

## PLUS D'INFORMATIONS

Compte Twitter: [@sportparks](https://twitter.com/sportparks)

## Lancement du projet ASPIRE sur l'inclusion sociale des réfugiés

ENGSO, accompagné de 13 organisations partenaires, s'est engagé dans un nouveau projet européen appelé "*Activity, Sport and Play for the Inclusion of Refugees in Europe (ASPIRE)*" sur l'inclusion sociale des réfugiés dans et par le sport. La réunion de lancement du projet s'est déroulée à

Bruxelles, dans les locaux du bureau des COE auprès de l'UE, les 8 et 9 février. ASPIRE est un projet cofinancé par l'UE via Erasmus+ Sport et supporté par European Lotteries.

– la maison du sport européen –

La première étape du projet consiste en une étude collectant des exemples de bonnes pratiques et des facteurs clés permettant une bonne intégration des réfugiés. En se basant sur cette étude, le consortium de partenaires va développer un programme éducatif sur l'inclusion sociale des réfugiés en ciblant les organisations sportives. Ce programme sera ensuite diffusé au travers des séminaires de travail organisés dans les 9 pays partenaires du projet : Autriche, Belgique, Bulgarie, Finlande, Allemagne, Grèce, Serbie, Espagne et Suède.

Le projet ASPIRE se déroulera sur deux années et demi en se concluant par une conférence courant 2019.

---

#### PLUS D'INFORMATIONS

[Communiqué de presse d'ENGSO](#)

## Dates en mars 2017

---

**6 mars 2017**

*Groupe de travail sport du Conseil, Bruxelles*

**7 mars 2017**

*Intergroupe Sport du Parlement européen "Digital Single Market and Sporting Events", Bruxelles*

**7 mars 2017**

*Séminaire sur « The evolution of players' rights in professional football » organisé par le député Theodoros Zagorakis, Bruxelles*

**8-9 mars 2017**

*Forum européen du Sport, Malte*

**10-13 mars 2017**

*Forum européen de la Jeunesse et du Sport, Malte*

**15-16 mars 2017**

*Réunion des directeurs des sports, Malte*

**28 mars 2017**

*Groupe de travail sport du Conseil, Bruxelles*